

Championnat vétérans par équipes

REGLEMENT

Article 1 : Conditions de participation

Le championnat d'Ille et Vilaine vétérans par équipes est réservé aux joueurs et joueuses licenciés à la FFTT et âgés de plus de 40 ans au 1^{er} juillet de la saison en cours.

Article 2 : Formule de la compétition

Chaque association peut engager une ou plusieurs équipes.

Les rencontres se disputent en 5 parties selon la formule de la coupe Corbillon (4 simples et 1 double). Les parties se disputent au meilleur des 5 manches. La rencontre se déroule jusqu'à son terme.

Article 3 : Composition des équipes

L'association désigne pour chaque équipe engagée 2 joueurs au minimum et 4 joueurs au maximum. Un même joueur ne peut faire partie que d'une équipe. Chaque équipe ne peut comporter qu'un seul muté ou étranger. Une équipe peut être composée indifféremment de messieurs, de dames ou être mixte. Chacun des 4 joueurs peut être incorporé pour le double même s'il ne participe pas aux simples.

Article 4 : Déroulement de la compétition

Le championnat se déroule en 2 phases.

Lors de la 1^{ère} phase, les équipes sont réparties en poules de 3 à 6 maximum ; en fonction du nombre d'engagés. Les poules seront constituées en tenant compte de la moyenne des classements individuels des joueurs engagés dans chaque équipe et des critères géographiques. Lors de la 2^{ème} phase, les équipes sont réparties en poules de 3 à 8 maximum. Les 1^{ers} de poules ainsi qu'éventuellement les meilleurs 2^{èmes} sont placés en D1 ; les suivants sont placés en D2 et ainsi de suite.

Une association pourra engager une nouvelle équipe en 2^{ème} phase. Elle démarrera dans la dernière division.

Le titre de champion d'Ille et Vilaine sera attribué au vainqueur de la D1.

Article 5 : Date des rencontres

Les rencontres pourront se dérouler au jour et à l'heure choisis par les deux équipes.

Une date limite, qui sera considérée comme la date officielle, sera fixée pour chaque journée.

Si la rencontre n'a pas eu lieu à cette date, elle sera considérée comme perdue par pénalité pour les deux équipes.

Le calendrier sera fixé ultérieurement en fonction du nombre d'équipes engagées.